



DELIBERATION N°001_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB001_26ASST-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSAINISSEMENT

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS, Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie LEVÊQUE

Objet :

**APPROBATION
DU CFU 2025
- ASSAINISSEMENT -**

Madame le Maire présente le compte financier unique provisoire 2025 de l'assainissement, assiste à la discussion puis quitte la salle de réunion pour ne pas prendre part au vote, et laisse la place au doyen d'âge. Monsieur René THIEBAUT qui préside la séance, soumet au vote pour approbation le compte financier unique provisoire de l'assainissement pour l'exercice 2025.

Le CFU provisoire 2025 présenté et résumé comme suit :

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					I
					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	60 692,00	140 228,00	200 920,00
	Recettes réalisées (1)	B	69 817,07	113 726,42	182 343,49
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	690 380,00	177 142,00	867 522,00
	Dépenses réalisées (1)	E	67 068,89	146 644,18	203 733,07
	Restes à réaliser	F	2 172,00	0,00	2 172,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	11 628,18	-32 917,76	-21 389,58
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	629 888,87	36 914,95	666 803,82
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	641 217,05	3 997,19	645 214,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-2 172,00	0,00	-2 172,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	639 045,05	3 997,19	643 042,24

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le CFU provisoire 2025 de la commune de l'assainissement.



DELIBERATION N°001_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB001_26ASST-DE



Le conseil municipal devra se réunir à une date ultérieure pour procéder au vote du CFU définitif avant le 30/06/2026.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 16/02/2026

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Le Président,

René THIEBAUT